

**LE TITRE
DE COMPÉTENCE,
UN OUTIL RH AU SERVICE
DES ACTEURS DE L'ENTREPRISE
SECTEUR DE LA LOGISTIQUE**



VALIDATION
des COMPÉTENCES

www.validationdescompetences.be

LES GARANTIES DE QUALITÉ DU TITRE DE COMPÉTENCE

1 Les référentiels de validation des **compétences** sont produits et actualisés par les **partenaires sociaux sectoriels**. Ils déterminent une grille d'évaluation qui contient les critères nécessaires à la vérification de l'acquisition d'une compétence, des indicateurs et niveaux de réussite.

2 Lorsque les référentiels de validation sont produits, l'offre correspondante est organisée dans des **Centres de validation agréés**. L'agrément du Centre de validation des compétences est mis en œuvre sur base des exigences de la Norme ISO- 9001

3 L'épreuve de validation des compétences est une mise en situation professionnelle reconstituée qui se déroule en présence d'un **observateur externe** au Centre et expert métier, sur base de la grille d'évaluation.

4 Le jury composé du responsable du Centre de l'évaluateur et de l'observateur délibèrent sur base de la **grille d'évaluation**. En cas de réussite, le Titre de compétence est transmis par le Consortium de validation des compétences au candidat.

5 Un Titre de compétence peut être délivré dans le cadre d'une reconnaissance des acquis de formation (épreuve en fin de formation professionnelle). Une procédure stricte de correspondance préalable a alors été établie afin de garantir l'équivalence des Titres par cette voie.

MÉTIERS ET TITRES DE COMPÉTENCE DISPONIBLES POUR LE SECTEUR DE LA LOGISTIQUE



« CERTIFICATION SECTORIELLE »



CONDUCTEUR DE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Maîtriser un chariot frontal (Titre 1)
- Maîtriser un chariot latéral (Titre 2)
- Maîtriser un gerbeur électrique (Titre 3)

MAGASINIER

- Assurer les activités logistiques de base (Titre 1)
- Assurer la gestion des stocks et les relations clients/ fournisseurs (Titre 2)

TUTEUR EN ENTREPRISE

PLUS D'INFORMATIONS ?

Retrouvez, sur le site www.cvdc.be (rubrique « métiers »),
une fiche pour chaque métier détaillant :

- la ou les compétences vérifiées lors de l'épreuve,
- les critères sur lequel le jury se basera pour juger le travail,
- la durée de l'épreuve de validation,
- les Centres de validation agréés en Wallonie
et à Bruxelles qui proposent les épreuves
ainsi que leur agenda.

Contactez les Centres de validation des compétences agréés :

- Centre de compétence Forem-Logistique La Louvière
064/230 400
- Centre de compétence Forem - Logistique Liège
04/239 78 29
- Centre de validation des compétences bruxellois
des métiers de la Logistique
02/215 31 66
- Centre de validation des compétences
de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie
056/56 03 69

